

PRECOR[®] LE RÉGULATEUR DE CROISSANCE D'INSECTES

LIQUIDE

TECHNIQUE

POUR USAGE DANS LA FABRICATION, LA PRÉPARATION ET LE
RECONDITIONNEMENT

GARANTIE:

(S)-Méthoprène 97.67%

No D'HOMOLOGATION : 21191 LPA

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

CONTENU NET: 9 LITRES

Wellmark International
100 Stone Road West, bureau 111,
Guelph, ON N1G 5L3
Tél : 1-800-263-2740

MODE D'EMPLOI : À n'utiliser que dans la fabrication d'un pesticide autorisé en vertu de la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

PRÉCAUTIONS : EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS. Bien se laver à l'eau et au savon après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver les vêtements contaminés à l'eau et au savon avant de les remployer. Ne pas porter de chaussures contaminées. L'obtention d'un permis peut être requise pour l'élimination de déchets contenant ce pesticide dans des lacs, étangs, ruisseaux ou systèmes publics de collecte des eaux usées .

NE PAS rejeter d'effluent contenant ce produit dans un réseau d'égouts, un lac, un cours d'eau, un étang, un estuaire, un océan ou tout autre étendue d'eau.

PREMIERS SOINS : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. EN CAS D'INGESTION, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Administrer un traitement symptomatique.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT : Toxique pour les organismes aquatiques.

ENTREPOSAGE : Ranger dans le contenant d'origine, dans une pièce bien aérée. Protéger de la chaleur et des rayons du soleil. Conserver dans un endroit sec.

ÉLIMINATION : Les fabricants canadiens du produit doivent éliminer les matières actives et les contenants qui ne servent plus en respectant les règlements municipaux et provinciaux. Pour de plus amples renseignements, notamment sur la façon de

nettoyer les déversements accidentels, veuillez communiquer avec le fabricant ou les organismes provinciaux de réglementation..

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Precor est une marque déposée de Wellmark International.